

LE MESSENGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 5 HEURES DU SOIR



TAHITI 28. - N° 7.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana poe 14 Febrerari 1879.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
En France..... 10 fr.
En Algérie..... 12 fr.
En Italie..... 15 fr.
En Espagne..... 18 fr.
En Grèce..... 20 fr.
En Turquie..... 25 fr.
En Indes..... 30 fr.
En Chine..... 35 fr.
En Japon..... 40 fr.
En Australie..... 45 fr.
En Nouvelle-Zélande..... 50 fr.
En Amérique du Nord..... 55 fr.
En Amérique du Sud..... 60 fr.
En Afrique..... 65 fr.
En Océanie..... 70 fr.
En Antarctique..... 75 fr.
En Arctique..... 80 fr.
En Antarctique..... 85 fr.
En Arctique..... 90 fr.
En Antarctique..... 95 fr.
En Arctique..... 100 fr.

Par les Abonnements et les Annonces, s'adresser
à l'Imprimerie de la Presse, au Palais National, à Paris.
Imprimerie du Gouvernement.

PRIX DES ANNONCES (au compte):
Les 20 premières lettres de chaque ligne..... 50 cent.
Au-dessus de 20 lignes..... 40 cent.
Les annonces émanées de la presse sont payées à la moitié de ces prix.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. - Près de service. - Nominations. - Avis administratifs. - Arrêté de la haute-cour tahitienne.
PARTIE NON OFFICIELLE. - Nouvelles locales. - Elections sénatoriales en France. - Bulletin météorologique. - Moteur à vapeur. - Situation de la culture agricole. - Mouvement commercial. - Mouvements du port. - Annonces. - Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Par décision de l'Ordonnateur en date du 10 février 1879, M. Fontaine, commis de marine, rentré des Marquises, est attaché au détail des revues, armements et inscription maritime.

Etablissement d'une forge.

Le sieur A. M. Poroi ayant l'intention d'élever une forge dans ses ateliers situés rue de l'Hôpital, l'Administration informe le public que, conformément aux prescriptions de l'article 10 de l'arrêté du 12 mars 1877, une enquête publique sera ouverte pendant quinze jours, au secrétariat de l'Ordonnateur, à compter du 15 février 1879.

Les observations des intéressés seront consignées sur un registre qui est ouvert à cet effet. 3-4

DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES

Par ordres de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 29 janvier 1879 :

L'indigène Tevahuia a Vehiatua est employé comme interprète à la Résidence des Tuamotou, à compter du 1^{er} février 1879 ;

L'indigène Taia a Fanaurai est nommé élève interprète à la direction des affaires indigènes, à compter du 1^{er} février 1879.

Par ordres de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 8 février 1879 :

L'indigène Teheoretua a Parahi est nommé maître-canotier, cesse ses fonctions pour cause de maladie ;

L'indigène Paavi a Mauiui est nommé caporal-mutet du district de Papetou, en remplacement de Vaha, révoqué pour inconduite.

Mai te au i to faue raa a te Tomana te Avahua o te Repupirai no te 29 no tenare 1879 :

Ua faarave hia te taata ra o Tevahuia a Vehiatua i te toa auua hia faari parai no te maua fanaua Tuamotu, et i te no fapare 1879 haemata 'tu si ;

Ua faatoroa hia te taata ra o Taia a Fanaurai et auua faasite parau laamatu i te fare toroa o te paeau tahiti, et i te 1 no fepare 1879 haemata 'tu si.

Mai te au i to faue raa a te Tomana te Avahua o te Repupirai no te 8 no fepare 1879 :

Ua faatoroa hia te taata ra o Teiaoretua a Parahi, et mutui hoo poti, et moou i Tahiti, o te faaihoi mai i toa toroa no te mai ;

Ua faatoroa hia te taata ra o Paavi a Mauiui et isparati mutui no te matatama ra no Papetou, et mono i Vaha, o te faasore hia te toroa no te hapaao ore.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

HAUTE-COUR TAHITIENNE

Troisième Session de l'année 1877

PRÉSIDENCE DE M. FINAUDIER.

Audience du 11 septembre 1877.

N° 763 - Entre le sieur Taropapa a Teutahata et dame Teouneri a Tapotehaha, au sujet de la terre Teahou-hou, site en l'île Tubuai.

La cour reçoit l'appel du sieur Taropapa, et y faisant droit, annule le jugement prononcé au conseil du district de Tubuai, ou Tupuai, de 2 avril dernier, et renvoie les parties à se pourvoir à nouveau devant ledit conseil régulièrement constitué ; ordonne la restitution au sieur Taropapa de l'amende d'appel par lui versée, et réserve des dépens.

Audience du 12 septembre 1877.

N° 764 - Entre la dame Teue a Tarano et la dame Teoro a Aho, au sujet de quatre terres situées au district de Teavaro-Teaharo, île Moorea.

La cour reçoit l'appel de la dame Teue en la forme, mais au fond dit qu'il a été bien jugé par le jugement attaqué ; en conséquence, confirme ledit jugement rendu le 29 mai der-

nière par le conseil du district de Teavaro-Teaharo ; dit que les quatre terres Teiaeratu, Tomana, Teiaeratu et Teiaeratu sont la légitime propriété de la femme Teoro ; ordonne la confiscation de l'amende versée par l'appellante et la condamne aux dépens.

Ua faue raa ra i rave hia i te 39. Ua i maui anee o te apoo raa o te matatama ra o Teoro ; te taata nei o te taata nei o Teiaeratu, Tomana, Teiaeratu o Teiaeratu, o teoa mau hia no te valine ra ra Teoro ; te faau nei o te tapoa hia te moou hore raa i auua hia o tei hore nei, o te faanusu nei iana i te mau taime.

Mai te au i to faue raa a te Tomana te Avahua o te Repupirai no te 29 no tenare 1879 : Ua faarave hia te taata ra o Tevahuia a Vehiatua i te toa auua hia faari parai no te maua fanaua Tuamotu, et i te no fapare 1879 haemata 'tu si ; Ua faatoroa hia te taata ra o Taia a Fanaurai et auua faasite parau laamatu i te fare toroa o te paeau tahiti, et i te 1 no fepare 1879 haemata 'tu si.

Audience du 12 septembre 1877.

N° 764 - Entre le sieur Taropapa a Teutahata et dame Teouneri a Tapotehaha, au sujet de la terre Teahou-hou, site en l'île Tubuai.

La cour reçoit l'appel de la dame Teue en la forme, mais au fond dit qu'il a été bien jugé par le jugement attaqué ; en conséquence, confirme ledit jugement rendu le 29 mai der-

rière par le conseil du district de Teavaro-Teaharo ; dit que les quatre terres Teiaeratu, Tomana, Teiaeratu et Teiaeratu sont la légitime propriété de la femme Teoro ; ordonne la confiscation de l'amende versée par l'appellante et la condamne aux dépens.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papete, le 14 février 1879.

Le public est prévenu que le trois-mâts français *Casimir Delavigne* partira prochainement pour la Nouvelle-Calédonie et prendra la correspondance pour cette destination. Un avis ultérieur, affiché à la poste, annoncera la date de son départ.

En ce moment une mission hydrographique, composée de MM. Cornut-Gentille, lieutenant de vaisseau, capitaine de l'*Orohena*, Angarde, lieutenant de vaisseau, officier d'ordonnance, et Pocard-Kerker, lieutenant d'artillerie, fonctionne sur la côte ouest d'un registre Punaauia et Pica, afin de combler les lacunes existant sur la carte de Tahiti.

Le vapeur *Eoa*, acheté par le capitaine Towne en Australie, est destiné à faire un service régulier tous les quinze jours entre Tahiti et les îles sous le vent : Raiatea, Borabora et Huahine. Ces voyages, aller et retour compris, dureront trois jours. De plus, un service hebdomadaire serait installé entre Papete, Moorea et les différents districts de l'île Tahiti, à l'Est et à l'Ouest.

On ne peut qu'encourager et favoriser cette entreprise si éminemment utile et si favorable au commerce et à l'industrie. Elle donnera lieu à des relations beaucoup plus fréquentes entre les divers points de l'archipel des îles de la Société. En outre des promeneurs qui se feront un plaisir de visiter de nouveaux pays, les indigènes viendront à Papete beaucoup plus souvent, à des prix relativement minimes, et dans un intervalle de temps très-court, occasion qui ne pouvait se présenter avec des navires à voiles ainsin à la fortune de mer.

En ce qui concerne Tahiti et Moorea, si nous sommes bien renseignés, les capitaines de ce steamer prendrait dans les districts, autant que ses moyens le permettraient, tous les produits qui lui seraient donnés, tant pour le marché de Papete que pour le commerce en général.

Tout le monde ne peut donc qu'y gagner ; aussi félicitons-nous M. le capitaine Towne de son heureuse idée et lui souhaitons-nous de tout cœur une réussite complète.

La golette *Greyhound*, capitaine Barns, emportant le courrier à San Francisco, a quitté notre port mercredi dernier, 12 février, remorquée en dehors des passes par le steamer *Eva*, capitaine Towne.

MM. Vincent, greffier-notaire, Rasoir, négociant, et sa famille, prennent passage à bord, le premier étant en France en congé, le second se rendant à San Francisco pour affaires. De nombreuses personnes les ont accompagnés sur le quai d'embarquement et même jusqu'à bord, afin de leur serrer une dernière fois la main.

N'est-ce pas là, en effet, la dernière preuve d'estime et d'affection que l'on puisse donner à des amis que l'on a connus pendant de longues années et qui quittent un pays où ils se sont créés indubitablement tant de relations ?

Le steamer *Eva*, portant le pavillon du Protectorat, vu faire son premier voyage d'essai à Moorea et aux îles sous le vent ; il emporte, entre autres passagers, M. le docteur Choussouff, qui, en dehors du plaisir qu'il compte se procurer en visitant ces îles, peut rendre plus tard de grands services aux habitants privés de médecins européens, et faire servir à la science les découvertes nouvelles qu'il pourrrait y faire.

Au moment de l'appareillage du courrier, le *Casimir Delavigne*, ayant fait son déchargement de charbon à Fareute, traversait la baie par une bonne brise et venait s'arrêter droit sur l'angle du quai de la Manotention, au grand émoi des spectateurs, qui croyaient bien à un choc désastreux du taille-mer. Le navire s'est ensuite glissé prestement à quai, sans paraître avoir le moindre écart de l'attelage du contact, qui, si ce n'est au lieu, a dû être fort amorti par la tension opportune de la chaîne d'ancre.

Mardi dernier, un accident qui aurait pu avoir des suites très-graves est arrivé à M. Petitjean, lieutenant commandant le détachement de gendarmerie de Tahiti.

Cet officier, en voulant élever son cheval qui tournait autour de lui, a vu le bras gauche s'être trouvé pris sous son corps et a été, sans être, du moins fortement contusionné.

On espère que quelques jours de repos suffiront à son rétablissement.

Le feu de l'embrasé du Papelet, à la date du 3 février dernier, a été éteint par le feu de la lampe, et le feu de la lampe a été éteint par le feu de l'embrasé du Papelet, à la date du 3 février dernier, et le feu de la lampe a été éteint par le feu de l'embrasé du Papelet, à la date du 3 février dernier.

Le feu de l'embrasé du Papelet, à la date du 3 février dernier, a été éteint par le feu de la lampe, et le feu de la lampe a été éteint par le feu de l'embrasé du Papelet, à la date du 3 février dernier.

Le feu de l'embrasé du Papelet, à la date du 3 février dernier, a été éteint par le feu de la lampe, et le feu de la lampe a été éteint par le feu de l'embrasé du Papelet, à la date du 3 février dernier.

Élections sénatoriales en France.

Le *Weekly News* d'Angleterre du 11 janvier, reçu à Papœte par le *Messager*, contient la dépêche télégraphique suivante :

- « Paris, le 5 janvier 1878.
- « Les élections sénatoriales en France sont un grand triomphe pour la cause de la République.
- « Quinze conservateurs et soixante-quatre républicains ont été élus ».

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

Dépêches extraites du *Courrier de San Francisco*.

ESPAGNE.

Madrid, 26 décembre. — La cour suprême a condamné à mort Juan Mescaja, qui a tenté d'assassiner le roi le 25 octobre dernier.

ANGLETERRE.

Londres, 30 novembre. — Dans un discours qu'il vient de prononcer à Greenwich, Gladstone a qualifié le gouvernement de personnel. Il a reproché au gouvernement de n'avoir fait au Parlement aucune communication relativement aux affaires de l'Afghanistan et à l'envoi d'une mission à Caboul. La guerre a été déclarée à cet égard qui était envahi avant que le Parlement ne fût convoqué. Le Parlement était considéré autrefois comme le grand conseil de la nation ; il ressemble maintenant à ce qu'était jadis celui de France avant la grande révolution. L'orateur conseille solennellement au peuple anglais de ne pas admettre les principes de liberté qui ont fait son bonheur jusqu'à ce jour. Parlant de la guerre de l'Afghanistan, il a déclaré que l'argent qu'on dépense dans cette entreprise consommait le dénouement de l'Angleterre et que sa responsabilité ne commencerait qu'avec sa victoire. Les paroles de Lady Macbeth : « On respire l'odeur du sang », sont applicables à la situation actuelle de l'Angleterre ; les guerres injustes conduisent à la ruine nationale.

Londres, 6 décembre. — Le secrétaire d'État pour l'Inde à la Chambre des Lords et le sous-secrétaire d'État pour l'Inde à la Chambre des Communes présenteront, lundi prochain, la « résolution » suivante :

« *Résolu.* — Que Sa Majesté ayant ordonné qu'une expédition militaire, défrayée sur les revenus de l'Inde, serait dirigée contre l'émir de l'Afghanistan, cette Chambre décide qu'une partie des revenus de l'Inde seraient appliqués à couvrir les dépenses de certaines opérations militaires qui pourraient avoir lieu au-delà des frontières des possessions de Sa Majesté dans l'Inde ».

Cette après-midi, à la Chambre des Communes, Whitbread, libéral, a informé le président qu'il désirait présenter une « résolution » désapprouvant la guerre de l'Afghanistan et demandant qu'on voutût bien fixer un jour pour la discussion. Le Chancelier de l'Échiquier a dit qu'il ne pouvait renier la dissection de la « résolution » présentée par le gouvernement et laquelle a été fixée à lundi prochain. A cette déclaration, lord Hartington a demandé au gouvernement de donner place à la motion de la résolution de Whitbread. Gladstone a appuyé la motion de lord Hartington, mais Sir Stafford Northcote a répondu que la motion du gouvernement ne signifiait pas que celui-ci a l'intention de faire payer tous les frais de la guerre par l'Inde, il ne peut consentir à ajourner la discussion. Chamberlain, radical, a complété la motion de Whitbread en attaquant les précédents inconstitutionnels du gouvernement. Northcote a enfin consenti à différer le vote de la « résolution » du gouvernement jusqu'après la discussion de celle de Whitbread, qui sera présentée comme un amendement. Lord Hartington a fait prendre note de son désir d'appuyer la motion de Whitbread. Sir Northcote a déclaré un sujet d'une dépêche de lord Lytton relative à une entente possible et directe entre l'Angleterre et la Russie pour le morcellement de l'Afghanistan que cette idée ne pouvait être considérée que comme une opinion personnelle au vice-roi touchant le résultat probable de la guerre. Il n'y a aucune raison de croire que cette opinion du vice-roi procède d'une proposition directe et formelle. — Sir Charles Dilke demandera au gouvernement de faire connaître le contenu de la lettre que lord Lytton a déclaré avoir été adressée au major Cavagnari par l'émir de l'Afghanistan. Le bruit court que ce dernier a manifesté le désir de faire sa soumission.

Londres, 9 décembre. — Le Chancelier de l'Échiquier, répondant à une interpellation à la Chambre des Communes, a dit que le comte Schouvaloff avait informé lord Salisbury que l'envoyé russe avait quitté l'Afghanistan et qu'il n'y avait aucune raison de croire que cet envoyé était en retard retourné en Russie.

Londres, 10 décembre. — Aujourd'hui, à la Chambre des Communes, reprise de la discussion de la motion Whitbread qui censure la politique du gouvernement dans la question de l'Afghanistan. Lord John Lubbock, directeur-général des Postes, a justifié la conduite du gouvernement et s'est engagé à poursuivre la guerre jusqu'à la commission complète de l'émir. Gladstone a fait remarquer qu'il était possible que l'émir prit la fuite plutôt que de se soumet-

tre et que, dans ce cas, le gouvernement se trouverait dans la nécessité d'occuper le pays. Il a ajouté que la correspondance officielle concernant l'Afghanistan dénotait des erreurs de fait ridicules quant à l'adéquation sans précédent. A l'appui de cette allégation, l'orateur a cité plusieurs déclarations du vice-roi relatives à la conférence de Peshawar dans laquelle le gouvernement a résumé ses griefs contre l'émir, ainsi que la plénière de Sir Lewis D'Almeida et ses paroles prononcées par l'envoyé russe, M. Glatkine, qui a fait ressortir la contradiction qui existe entre le langage de Lord Lytton priant du prétendu respect du gouvernement pour les traités et qui, à Peshawar, avait dévoué certaines promesses de protection faites à la Russie et constaté la suite de ces promesses. Lord Lytton et par Lord Northbrook et Lord Mayo. Ce n'est qu'après ces faits et lorsqu'il a constaté la suite de ces promesses faites, que l'émir a accepté la mission russe. Gladstone a comparé la nouvelle politique dont l'émir est victime à celle qui a occasionné la première guerre contre l'Afghanistan. Il prie Dieu d'écarter les mauvais présages qui l'assailent et espère que d'autre vice-roi, ainsi qu'un autre gouvernement, corrigeraient le mal que l'on fait en ce moment. Si le gouvernement, contraire à la politique du gouvernement, c'est un devoir solennel de protester de la part de ceux qui croient que la justice et la vérité sont les seules bases de la saine politique. A la fin de son discours Gladstone a été très applaudi. Lord G. Hamilton a répondu à Gladstone. Cet orateur a déclaré que les relations avec l'Afghanistan devaient être d'année en année et seraient amenées une guerre avec la Russie si le gouvernement n'avait pas assumé une attitude énergique. L'Angleterre aurait été en danger de guerre permanent tant qu'un résident anglais n'aurait pas été établi à Hérat. La discussion a été renvoyée à lundi à la Chambre des Lords, lord Cairnes a défendu la politique constitutionnelle du gouvernement et a approuvé la politique recommandée par lord Lawrence, à savoir, que toute ingérence de la part de la Russie dans les affaires intérieures de l'Afghanistan serait considérée comme un casus belli.

Londres, 17 décembre. — A la Chambre de Communes, après une discussion animée, l'amendement Fawcett, déclarant injuste la proposition de faire payer les dépenses de la guerre de l'Afghanistan par le budget de l'Inde, a été rejeté par 335 contre 124. La proposition Stanhope a été adoptée. Le Parlement s'est ajourné au 13 février.

DANEMARK.

Copenhague, 10 décembre. — Le roi a dissous la chambre des députés par suite des dissentiments qui existent entre le gouvernement et les représentants de la nation au sujet de la question relative à une assistance pécuniaire qu'il s'agit de donner à l'île Santa Cruz.

Copenhague, 25 décembre. — Un aristocrate a été arrêté pour avoir proféré des menaces de mort contre le roi.

ALLEMAGNE.

Londres, 5 décembre. — L'empereur d'Allemagne a fait son entrée à Berlin aujourd'hui ; le spectacle était imposant. La ville était pavée et illuminée ; la joie était générale. L'empereur est arrivé au palais à midi 45 minutes. De la station du chemin de fer au palais, la voie publique était couverte d'une foule innombrable qui a accueilli le retour du souverain avec enthousiasme. Les sociétés ouvrières et les corps militaires ont paré devant le palais. Leurs Majestés se sont montées au balcon ; leur attention a provoqué des acclamations redoublées. Des décrets viennent d'être publiés qui informent l'empire allemand que l'empereur reprend aujourd'hui l'autorité suprême et félicite le prince impérial de son zèle et de l'intelligence qu'il a montrés dans l'accomplissement de la tâche que lui a confiée l'empereur. Toute la ville est brillamment éclairée. Une partie de la garnison est sous les armes prête à écarter toute tentative d'émeute qui viendrait à se produire ; mais le calme le plus parfait règne dans la capitale prussienne.

Berlin, 21 décembre. — L'empereur a une santé parfaite ; il écoute personnellement les longs rapports qui lui sont faits sur les affaires publiques et donne des audiences. Bismarck est également très-occupé des questions de finances.

SUISSE.

Londres, 3 décembre. — Le *Journal de Genève* dément la nouvelle publiée hier que la Suisse aurait refusé de ne plus recevoir de notre pays. Le correspondant de Genève annonce que le pape a relevé M. Marmillod de l'archevêché de Genève. Si ce fait est exact, il est l'indice d'un grand désir de conciliation.

Berne, 10 décembre. — Le colonel B. Hammer a été élu président de la Confédération suisse et le Dr E. Velti vice-président pour 1879.

Berne, 17 décembre. — Par suite de l'accroissement des meurtres en Suisse, le Conseil d'État a consenti à discuter la question du bannissement de la peine capitale, ce qui exigera une révision de la Constitution fédérale.

Genève, 25 décembre. — Le grand-conseil de Genève a admis le principe de la séparation de l'Église et de l'État et nommé un comité spécial pour examiner le projet de loi qui doit être voté à cet égard.

ITALIE.

Londres, 30 novembre. — En Italie, les clubs républicains qui se sont formés sous le nom de Bersanti, le militaire rebelle exécuté récemment, ont été fermés. Les dernières arrestations de socialistes ont amené la saisie de documents qui ont révélé des détails intéressants sur les méthodes d'organisation en Italie et le lien qui rattache les adhérents de ce pays avec ceux de la même société existant dans les autres contrées.

Rome, 4 décembre. — La *Liberia* annonce que 250 députés ont été invités par leurs électeurs à voter contre le gouvernement qui, dans le Parlement, a 90 voix de majorité. Dans tout le royaume, des meetings s'organisent en faveur du gouvernement. Hier soir à Milan, il y a eu un meeting qui a réuni environ 1,500 personnes.

Rome, 5 décembre. — A la Chambre des députés, signor Minichelli, conservateur de droite, a adressé une interpellation relative aux associations illicites. Il a appuyé la fermeture de certains clubs et dit qu'il y a une différence entre les républicains et les internationalistes. L'orateur a demandé aux ministres si la loi autorisant les associations de gens qui visent à amener la guerre civile en Italie, à rétablir les républiques possédées ou à renverser le roi actuel, au profit de la République, a été commandée aux députés et si leur intention était de servir l'intérêt des clubs. Il leur rappelle que leur devoir est de réprimer toutes les manifestations qui sont contraires à la forme du gouvernement établi. — On mande de Paris :

Carabinieri sont les qui ont à un correspondant autrichien : L'avenir du pays est prospère à la République, dit-il aux jeunes gens de la capitale. En fait, il convient que nous soutenions le ministère Carolari.

Rome, 7 décembre. — Aujourd'hui, à la Chambre des députés, après avoir entendu les explications données hier par le ministre des affaires étrangères, il a été voté une motion invitant le gouvernement à faire connaître le loi afin de maintenir la tranquillité publique : ces débats sont ajournés à lundi prochain.

Rome, 11 décembre. — La Chambre des députés a rejeté par un vote de 257 contre 185 l'ordre du jour exprimant la confiance dans l'habileté du gouvernement pour le maintien de l'ordre et de la liberté.

Rome, 12 décembre. — Le roi Humbert, assisté de Signor Depretis, s'occupe de la formation d'un nouveau ministère.

Rome, 13 décembre. — Le roi a accepté la démission des ministres.

Rome, 21 décembre. — Le roi a accepté le nouveau projet du ministre italien, a soumis aujourd'hui aux Chambres son programme politique. Cette déclaration a été accueillie par un silence significatif. L'Opinion, organe de la Droite, prédit déjà la chute prochaine du ministère.

Rome, 23 décembre. — Le conseil italien à Chypre a protesté contre la suspension de sa juridiction consulaire et refusé de demander un nouvel exaquator à l'autorité anglaise.

AUTRICHE-HONGRIE.

Trieste, 27 novembre. — Le conseil municipal de Trieste a été dissous par décret impérial pour avoir, dit-on, manifesté ses sympathies en faveur du parti italien.

Pesth, 27 novembre. — Hier soir, pendant que M. Tizza, chef du cabinet hongrois, se promenait avec le comte Andrássy et les membres des délégations, une bombe, lancée par une main criminelle, a fait explosion dans l'allée qui sépare le théâtre, le palais du ministre et la forteresse. L'examen des fragments de cette bombe a prouvé qu'elle était chargée avec de la dynamite. On n'a pas découvert l'auteur de cette tentative, mais la ville est en émoi.

Vienne, 3 décembre. — L'Empereur a invité le Reichstag à entrer en session le 10 décembre. Le retour des réservistes de Bosnie et d'Herzégovine a été contremandé; beaucoup ont reçu l'ordre de rejoindre leurs régiments.

Vienne, 6 décembre. — Le projet politique qui a amené un changement de ministère à Constantinople a produit ici une impression très-défavorable. Kheiriddin-Pacha, le nouveau grand-vizir, est un des plus grands ennemis de l'Autriche; c'est lui qui a conseillé au Sultan de résister par les armes à l'occupation du territoire turc par l'armée autrichienne. Kheiriddin est un homme capable de haïr la ruine de la Turquie. On attribue ce changement de ministère aux intrigues russes.

Vienne, 7 décembre. — La motion que la délégation autrichienne se proposait de déposer à Pesth pour provoquer un vote de confiance en faveur de la politique du ministère Andrássy, a été rejetée; la politique scrupuleuse capable de haïr la ruine de la Turquie. On attribue ce changement de ministère aux intrigues russes.

Pesth, 15 décembre. — Après trois jours de discussions orageuses, pendant lesquelles le comte Appony a critiqué sévèrement la politique du gouvernement, la Diète de Hongrie a voté, à une majorité de vingt millions de voix, pour les dépenses de l'occupation de la Bosnie pour l'année 1879.

TURQUIE.

Constantinople, 4 décembre. — Le ministère a donné sa démission; de nouveaux ministres ont été nommés: Kheiriddin Pacha est grand vizir et Osman Pacha ministre de la guerre.

Constantinople, 7 déc. — Le nouveau grand-vizir Kheiriddin-Pacha a élaboré un projet de loi établissant la responsabilité ministérielle. Kheiriddin, répondant aux sollicitations du patriarche d'Arménie, venu le complimenter à l'occasion de son avènement au Virat, a déclaré que tous les sujets musulmans seraient, à l'avenir, jugés avec impartialité et que tous les emplois du gouvernement seraient occupés sans distinction de religion. Il a dit, en conclusion, à son interlocuteur : Nous adorons tous le même Dieu, nous dans des mosquées, vous dans des églises.

Constantinople, 7 décembre. — Un sujet américain vient d'être arrêté sous l'inculpation d'avoir conspiré contre le Sultan. La Légation américaine a demandé immédiatement sa mise en liberté. Les charges contre l'inculpé sont incertaines, on pense que la réclamation du consul américain ne sera pas écoutée.

Constantinople, 9 décembre. — Andrea Romer, hongrois d'origine et naturalisé américain en 1854, a été arrêté le 28 novembre par ordre des autorités turques. Le ministre Maynard demandera aujourd'hui à connaître les charges qui pèsent sur son conseil.

Constantinople, 9 décembre. — Le nouveau ministre de la guerre a préparé une réorganisation radicale de l'armée.

Constantinople, 19 décembre. — Un télégramme de Constantinople : « Des visites domiciliaires ont été pratiquées au domicile des ministres. L'héritier présomptif ainsi que le frère et le cousin du Sultan sont étroitement gardés par des patrouilles circulant dans les rues. Le Sultan est alarmé. » On écrit de Vienne : « Un télégramme de Pers assure que Mahmoud Damad Pacha et plusieurs autres personnages qui ont été exilés, avaient conspiré pour détrôner le Sultan. » — Le ministre de la police a remis au général l'Américain Romer entre les mains de M. Henp, consul des États-Unis, qui a déclaré qu'il ne pouvait détenir ce prisonnier au consulat à moins qu'on ne lui fit connaître les accusations qui pèsent sur le dénommé. Le ministre de la police a promis de communiquer au consul, samedi prochain, les accusations dont il s'agit.

AFGHANISTAN.

Lahore, 27 novembre. — Le général Roberts s'est emparé du Fort Mohamad Azim, près du Fort Kurum, sans rencontrer de résistance.

Chicago, 27 novembre. — On écrit de Londres : Jusqu'à présent, les troupes de l'émir faisaient on se rendent comme une vile multitude. Le drapeau anglais flotte déjà sur Dikka et Jellalabad, fameux par le siège qu'y soutint Sales il y a 25 ans. Caboul n'est plus qu'un village sans importance. Les journaux anglais annoncent que l'émir défendra sa capitale jusqu'à la dernière extrémité.

Lahore, 3 décembre. — Le bruit court au quartier général qu'une bataille qui a duré toute la journée d'hier a eu lieu dans le défilé de Peiwar, entre les Afghans et les troupes du général Roberts.

Peshawar, 3 décembre. — La division du général Maude est ar-

rivée ici aujourd'hui. Le vice-roi télégraphie qu'il a reçu la nouvelle que Jellalabad a été dévastée et que les troupes afghanes sont conquisees à Caboul.

Londres, 6 décembre. — On mande de Lahore que le général Roberts passera l'hiver sur les versants qui sont à l'est de la passe de Peiwar. La victoire qu'il vient de remporter détache de l'allure de l'émir 30,000 musulmans non orthodoxes. Suivant des renseignements privés, ces musulmans vont offrir leurs services au camp anglais. On a vu deux Européens parcourir les défenses de Peiwar. Un général afghan s'est présenté au général anglais.

Lahore, 7 décembre. — La lettre reçue par le major Cavagnari a été autre que la réponse de l'émir à l'ultimatum du vice-roi. Dans ce document l'émir déclare qu'il n'a aucune animosité contre le gouvernement anglais, qu'il désire renouer les anciennes relations d'amitié qui existaient autrefois entre les deux pays et est tout disposé à recevoir la mission anglaise à Caboul.

Lahore, 9 décembre. — Un correspondant télégraphie de Lahore que les conséquences de la lettre de l'émir se font déjà sentir aussitôt sa réception par une extension considérable donnée à ses opérations militaires. Le général Brown s'est avancé jusqu'à Jellalabad pour y attendre des approvisionnements. Le général Mirdad mûrche sur Candahar par la passe de Khojoud.

Saint-Petersbourg, 9 décembre. — On annonce que la famille de l'émir de l'Afghanistan s'est réfugiée sur le territoire du Turkestan russe.

Samoud, 30 décembre. — On dit que l'émir de l'Afghanistan a pris la fuite, laissant son fils Yakoub Khan au pouvoir.

Londres, 20 décembre. — On mande de Paris qu'il est officiellement confirmé que la mission russe à Caboul a reçu l'ordre de se retirer. Le général Browne avec son corps d'armée n'est plus qu'à un jour de franchir le territoire afghan. Cet officier général annonce la fin de l'émir d'une manière positive.

Pesth, 24 décembre. — Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce que l'émir de l'Afghanistan et une partie de la mission russe ont déjà franchi la frontière en route pour Tashkent.

Lahore, 25 décembre. — Le fils de l'émir a été rendu à Jellalabad. Cette démarche est considérée comme un acte de soumission à l'Angleterre.

M. Mouchot a fait connaître à l'Académie des sciences le résultat des nouvelles expériences qu'il a faites à l'Exposition universelle sur l'utilisation mécanique de la chaleur solaire. Le savant physicien a installé un Champ-de-Mars deux ordres d'appareils : les uns destinés à la cuisson des aliments et à la distillation des alcools; les autres devant servir à l'emploi de la chaleur solaire comme force motrice. Voici quelques-uns des résultats obtenus par M. Mouchot. A l'aide d'un miroir réflecteur d'une surface de quatre mètres carrés, il a pu réduire une livre de bœuf en vingt-deux minutes et faire cuire un pot-au-feu en une heure et demi. Un miroir de 40 décimètres carrés a porté, en une demi-heure, trois litres de vin à l'ébullition. L'eau-de-vie obtenue était franchement de mauvais goût. Une seconde rectification a donné une eau-de-vie d'une finesse remarquable.

M. Mouchot a fait construire un grand miroir de 20 mètres carrés de surface, concentrant la chaleur solaire sur une chaudière pesant 250 kilos. Le 22 septembre dernier, ce miroir lui a permis de porter en une demi-heure 70 litres d'eau à l'ébullition, avec une pression de sept atmosphères. M. Mouchot a pu, au surplus, à l'aide d'une pompe à vapeur, servir de la vapeur produite pour élever, en une heure, 1,800 litres d'eau à la hauteur de deux mètres.

Comme on le voit, les découvertes de M. Mouchot pourraient être appliquées dès aujourd'hui à l'agriculture et à l'industrie.

Situation de la Caisse agricole au 1^{er} février 1879.

	ACTIF.		PASSIF.	
	F.	C.	F.	C.
En dépôt au trésor central.....	70,000	00		
Colon en magasin. Achats.....	10,399	94		
M. M. M.....	7,814	60		
Avances sur colon agréés.....	3,474	00		
Egarements.....	380	90		
Chargement du Nacaron (8).....	15,169	98		
Id. du Calcutta.....	17,198	84		
Id. de l'Edouard.....	72,815	48		
Prêts sur consignations.....	591	00		
Prêts simples et avances.....	3,210	40		
Intérêts dus sur ces prêts.....	11,604	93		
Intérêts dus sur ces prêts.....	5,612	35		
Prêts hypothécaires.....	9,051	28		
Intérêts dus sur ces prêts.....	925	58		
Immobilier situé rue de la Cathédrale.....	85,000	00		
Maison et terrain quasi de l'Uranie.....	11,192	30		
Terres en possession dans les districts.....	64,371	85		
Mobilier, selon l'inventaire.....	1,900	00		
Avances à régulariser (Faoucmpr, terres).....	801	65		
Déficit sur les avances (à réclamer).....	5,588	65		
Pris généraux (à composer sur l'année).....	5,545	71		
Avance (prêt sur colon, remboursable).....	5	00		
M. Langouazion (provision en justice).....	386	75		
Tuahn à Argout.....	1,144	32		
Société française d'Alger et d'Oran.....	102,078	00		
Caisse — Orga et boux.....	10,863	35		
Total de l'actif.....	520,669	79	520,669	79
PASSIF.				
Avances dues au service Local.....	2,910	00		
Dépôts en numéraire.....	17,265	00		
Intérêt sur dépôts dus au 1 ^{er} janvier 1879.....	11,134	40		
Bans hypothécaires en circulation.....	185,000	00		
Anticipation indemnité (à distribuer).....	6,248	96		
Compléments des avances à payer.....	3,162	99		
Sabot et Martiny 1/2 et d'égarement.....	1,242	32		
Robin et Martiny et de colon formé sur ar.....	3,978	14		
Pagnon (Laurie), bénéfice sur colon.....	88	31		
Total du passif.....	371,581	41	371,581	41
Balance en faveur de la Caisse agricole.....			159,088	38

Certifié conforme aux écritures:
Le Secrétaire trésorier, ADAM KECZYK.

Vu: L'ordonnateur, Président du Comité directeur,
Euz. CHAMPY.

